DKarbonation

DUNKERQUE, MARDI 26 NOVEMBRE 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association ECOPAL lance un appel à manifestation d'intérêt à destination des entreprises et industriels du territoire industrialo-portuaire de Dunkerque qui souhaitent trouver des solutions pour valoriser leurs co-produits peu ou mal valorisés.

DKarbonation » est né à l'initiative du tissu économique de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque et avec le soutien de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Chambre de Commerce d'Industrie des Hauts-de-France et du Grand Port Maritime de Dunkerque pour faire de son territoire le démonstrateur européen de l'industrie du futur, à neutralité carbone, développant des solutions pour faire cohabiter activité économique et qualité de vie.

Ainsi, le territoire transforme son économie, ses procédés et accueille de nouveaux projets dans l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. En complément, il s'avère nécessaire de faire émerger davantage de projets d'écologie industrielle : mettre en place des actions en matière de recyclage de déchets, de préservation des ressources naturelles et d'écoconception, tout en créant des synergies territoriales.

C'est ainsi que l'association Dunkerquoise, Ecopal, spécialisée dans l'écologie industrielle et territoriale, souhaite soutenir et accompagner, avec le bureau d'étude Neo-Eco, une ou plusieurs entreprises/industries pour la caractérisation, la recherche et la mise en œuvre de filières innovantes, tout en appliquant les principes de l'économie circulaire. Elles auront l'opportunité de développer de nouveaux matériaux écologiques à partir de Matières Premières de Recyclage (MPR).

Pour être éligibles, les entreprises/industries doivent se situer sur le bassin dunkerquois ou à proximité, répondre aux critères du cahier des charges de l'appel à manifestation d'intérêt et soumettre leur projet avant le **31 janvier 2025** (12h). L'attribution de l'accompagnement, se fera en fonction de l'intérêt et du potentiel des projets proposés.

Le ou les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement financé en partie par le dispositif ZIBaC. Il comprendra notamment l'identification des co-produits, les études bibliographiques et réglementaires, la caractérisation, les recherches de filières, la formulation d'éco-produits et le suivi environnemental en laboratoire.

La délibération aura lieu le **14 février 2025**. Les entreprises intéressées sont invitées à remplir le dossier de candidature et à compléter les annexes nécessaires.

Ce projet est financé par l'État dans le cadre de France 2030 opéré par l'ADEME à travers l'Appel à Projets ZIBaC, dont ÉcosystèmeD est lauréat avec son initiative DKarbonation.

Vous souhaitez candidater ou avoir plus d'information, rendez-vous sur notre site internet www.ecopal.org

CONTACT

03.28.51.01.18

contact@ecopal.org

Financé par